

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Dix-septième session de la Conférence des Parties
Johannesburg (Afrique du Sud), 24 septembre – 5 octobre 2016

Compte rendu de la quatrième séance plénière

4 octobre 2016: 09h00 - 11h40

Présidentes: M. Nkoana-Mashabane (Afrique du Sud)
B. Edna Molewa (Afrique du Sud)

Présidente du Comité I: K. Gaynor (Irlande)

Président du Comité II: J. Barzdo (Suisse)

Secrétariat: J. Scanlon
T. De Meulenaer
D. Morgan
J-C. Vasquez

Rapporteurs: P. Cremona
F. Davis
M. Groves
J. McAlpine

Questions administratives et financières

7. Administration, financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties

7.1 Administration du Secrétariat

Il est pris note du document CoP17 Doc. 7.1 approuvé par le Comité II.

7.2 Rapport du Directeur exécutif du PNUF sur les questions administratives et autres questions

Il est pris note du document CoP17 Doc. 7.2 (Rev. 1) approuvé par le Comité II.

7.3 Rapports financiers pour 2014-2016

Il est pris note du document CoP17 Doc. 7.3 approuvé par le Comité II.

7.4 Budget et programme de travail pour la période 2017-2019

Le projet de résolution figurant dans le document CoP17 Com. II. 34 (Rev. 1), tel qu'amendé dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II Rec. 13, qui a été accepté par le Comité II, est adopté.

7.5 Accès aux finances, y compris aux financements par le FEM

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 33, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

8. Projet sur les délégués parrainés

Le projet de résolution figurant dans le document CoP17 Com. II. 1, et le projet de décision contenu dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 8 (Rev. 1), qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

Questions stratégiques

9. Révision de la Vision de la stratégie CITES pour 2008-2020

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Doc. 9 Annexe 1, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

10. Rapports et recommandations des Comités

10.1 Comité permanent

10.1.1 Rapport du Président

Le projet d'amendement à la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP16), *Permis et certificats*, figurant au paragraphe 12 du document CoP17 Doc. 10.1.1 (Rev. 1), qui a été accepté par le Comité II, est adopté. Les décisions 14.29 (Rev. CoP16) et 16.62 sont supprimées.

11. Règlement intérieur pour les organes CITES

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 3, dont l'un (17.H) est issu du débat sur le document CoP17 Doc. 10.2.1, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

12. Conflits d'intérêts potentiels au sein du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes

Les amendements proposés aux décisions 16.9 et 16.10 figurant dans le document CoP17 Com. II. 8, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

13. Création du comité des communautés rurales de la Conférence des Parties

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 7, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

14. Coopération avec des organisations et des accords multilatéraux sur l'environnement

14.1 Coopération de la CITES avec d'autres conventions relatives à la biodiversité

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 21, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

15. Renforcement des capacités

Le projet de décision 17.BB figurant dans l'annexe 1 du document CoP17 Doc. 15 est examiné sous le point 48.2 de l'ordre du jour.

Les projets de décisions restant, dans l'annexe 1 du document CoP17 Doc. 15, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 11, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 16.28 - 16.31 et la décision 12.91 (Rev. CoP16) sont supprimées.

16. La CITES et les moyens d'existence

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 5 (Rev. 1), et le projet de révision de la résolution Conf. 16.6, *La CITES et les moyens d'existence*, figurant dans le document CoP17 Com. II. 4, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

17. Moyens d'existence et sécurité alimentaire

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 22 (Rev. 1), tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II Rec. 13 (Rev. 1), qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

18. Réduction de la demande

18.1 Stratégies de réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal d'espèces inscrites aux annexes CITES

Le projet de résolution figurant dans le document CoP17 Com. II. 16, qui a été accepté par le Comité II, est adopté.

18.2 Élaboration de lignes directrices CITES sur la réduction de la demande

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 11, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

20. Renforcer le pouvoir d'action de la génération future : la CITES et l'engagement de la jeunesse – Rapport du Youth Forum on People and Wildlife

L'Afrique du Sud et les États-Unis d'Amérique présentent le projet de résolution figurant dans le document CoP17 Plen. 1 en tant que co-auteurs. Les États-Unis d'Amérique proposent de corriger une faute d'orthographe dans le mot 'Parties', dans le titre du document. Le document CoP17 Plen. 1, tel qu'amendé par les États-Unis d'Amérique, est adopté.

Questions d'interprétation et application

Résolutions et décisions existantes

21. Examen de résolutions et de décisions

Les amendements proposés à la résolution Conf. 12.6 (Rev. CoP16), *Conservation et gestion des requins*, à la résolution Conf. 12.4, *Coopération entre la CITES et la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, concernant le commerce des légines* et à la résolution Conf. 4.6 (Rev. CoP16), *Soumission des projets de résolutions et autres documents destinés aux sessions de la Conférence des Parties*, figurant dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 5 (Rev. 1), et les amendements proposés à la résolution Conf. 4.6 (Rev. CoP16) figurant dans le document CoP17 Com. II. 20, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

La suppression ou le maintien de plusieurs décisions, comme enregistré dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 5, qui a été accepté(e) par le Comité II, est adopté(e).

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 40, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

Les décisions 12.91, 13.136 - 138, 16.28 – 31, 16.78 a), 16.79, 16.80 et 16.93 sont supprimées.

Respect général de la Convention et lutte contre la fraude

22. Lois nationales d'application de la Convention

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 2, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 16.33 à 16.38 sont supprimées.

23. Questions relatives au respect de la CITES

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 13, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

24. Processus relatif aux plans d'action nationaux pour l'ivoire

Les amendements proposés à la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP16), *Commerce de spécimens d'éléphants* et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 17, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II Rec. 11, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

25. Lutte contre la fraude

et

26. Commerce international illégal des espèces sauvages

Les points 25 et 26 de l'ordre du jour sont examinés conjointement. Les amendements proposés à la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP16), *Application de la Convention et lutte contre la fraude* et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 25, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 13, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

27. Actions pour combattre le trafic des espèces sauvages

Les projets de décisions figurant dans l'annexe 2 du document CoP17 Doc. 27, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 3 (Rev. 1), qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Le reste du document CoP17 Doc. 27 est examiné conjointement sous le point 57 de l'ordre du jour.

28. Interdiction, prévention et lutte contre les activités facilitant la corruption menées en violation de la Convention

Le projet de résolution figurant dans le document CoP17 Com. II. 26, qui a été accepté par le Comité II, est adopté.

29. Lutte contre la cybercriminalité liée aux espèces sauvages

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II 36, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

30. Soutien à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 24, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

31. Application de la Convention et lutte contre la fraude en ce qui concerne le commerce des espèces inscrites à l'Annexe I

Les amendements proposés aux résolutions Conf. 12.8 (Rev. CoP13), *Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II* et Conf. 11.3 (Rev. CoP16), *Application de la Convention et lutte contre la fraude* figurant dans le document CoP17 Doc. 31, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. La décision 16.39 est supprimée.

32. Application de la Convention aux spécimens élevés en captivité et en ranch

Le projet de résolution et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 18, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 15.52, 15.53 et 16.63 – 16.66 sont supprimées.

33. Évaluation de l'étude du commerce important

Les amendements proposés à la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP13), *Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II* et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 31, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Le Comité I a convenu de supprimer la décision 13.67 (Rev. CoP13), et sa décision est adoptée.

34. Utilisation des spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe I, II ou III commercialisés illégalement et confisqués

Le projet de résolution et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 12, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

Présentation des rapports

35. Examen des exigences en matière de rapports

35.1 Rapport du Comité permanent

Les projets de décisions et les amendements proposés à la résolution Conf. 8.13 (Rev.), *Utilisation d'implants de microcircuits codés pour marquer les animaux vivants commercialisés*, à la résolution Conf. 11.8 (Rev. CoP13), *Conservation et contrôle du commerce de l'antilope du Tibet*, à la résolution Conf. 11.11 (Rev. CoP15), *Réglementation du commerce des plantes*, à la résolution Conf. 12.7 (Rev. CoP16), *Conservation et commerce des esturgeons et des polyodons*, à la résolution Conf. 11.17 (Rev. CoP16), *Rapports nationaux* et à la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP16), *Constitution des comités* figurant dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 10, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 14.40 (Rev. CoP16), 14.41 (Rev. CoP16), 16.43, 16.44, 16.45 et 16.47 sont supprimées.

35.2 Rapport du Secrétariat

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Doc. 35.2, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 10, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 14.39 (Rev. CoP16) et 16.46 sont supprimées.

Contrôle du commerce et marquage

36. Introduction en provenance de la mer

Les amendements proposés aux décisions 16.48 à 16.51 et le projet de décision figurant dans le document CoP17 Com. II. 37, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 11, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. La décision 16.52 est supprimée.

37. Codes de but sur les permis et les certificats CITES

Les amendements proposés à la décision 14.54 (Rev. CoP16) figurant dans l'annexe au document CoP17 Doc. 37, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

38. Identification de l'ivoire d'éléphant et de mammoth dans le commerce

Les amendements proposés à la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP16), *Commerce de spécimens d'éléphants*, et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 38, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

39. Trophées de chasse

39.1 Trophées de chasse d'espèces inscrites à l'Annexe I ou II

et

39.2 Commerce des trophées de chasse d'espèces inscrites à l'Annexe II

Les points 39.1 et 39.2 de l'ordre du jour sont examinés conjointement. Les projets de décisions et les amendements proposés à la résolution Conf. 13.7 (Rev. CoP16), *Contrôle du commerce des spécimens constituant des objets personnels ou à usage domestique* figurant dans le document CoP17 Com. I. 3, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. La présidente du Comité I fait observer que dans le projet de résolution figurant dans le document CoP17 Com. I. 3, qui a été accepté par le Comité I, il y a une erreur, à savoir que le premier paragraphe aurait dû être supprimé. Avec cet amendement, le projet de résolution figurant dans le document CoP17 Com. I. 3 est adopté.

40. Commerce international des animaux vivants inscrits à l'Annexe II vers des destinations appropriées et acceptables

Le point 40 de l'ordre du jour est examiné conjointement avec le point 57.4.

41. Identification de l'origine des cétacés élevés ou maintenus en captivité

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 35, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II Rec. 13, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

42. Projet de révision de la résolution Conf. 16.8, Passages transfrontaliers fréquents, à des fins non commerciales, d'instruments de musique

Les amendements proposés à la résolution Conf. 16.8, *Passages transfrontaliers fréquents, à des fins non commerciales, d'instruments de musique* figurant dans le document CoP17 Com. II. 27, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

43. Examen de la définition de la reproduction artificielle pour les plantes

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 28, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

44. Systèmes électroniques et technologies de l'information

Les projets de décisions figurant dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 10, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 16.54, 16.56 et 16.57 sont supprimées.

45. Traçabilité

et

46. Essai pilote d'un système universel de données sur la traçabilité des peaux de reptiles

Les points 45 et 46 de l'ordre du jour sont examinés conjointement. Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 29, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 13, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

47. Stocks de spécimens d'espèces inscrites à la CITES

Le projet de décision figurant dans le document CoP17 Doc. 47, qui a été accepté par le Comité II, est adopté.

48. Identification des spécimens faisant l'objet d'un commerce

48.1 Identification des essences produisant du bois

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Doc. 48.1, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 12, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

48.2 Manuel d'identification

Les projets de décisions figurant dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II Rec. 11, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 16.59, 16.60 et 16.61 sont supprimées.

Questions spécifiques aux espèces

49. Commerce illégal des guépards (*Acinonyx jubatus*)

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 9, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

50. Esturgeons et polyodons (*Acipenseriformes spp.*)

Les amendements proposés à la résolution Conf. 12.7 (Rev. CoP16), *Conservation et commerce des esturgeons et des polyodons*, et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 32 (Rev. 1) et le maintien des décisions 16.136-138, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

51. Conservation et commerce des espèces d'*Anguilla spp.*

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 10, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

52. Examen des coraux précieux dans le commerce international [Order Antipatharia/family Coralliidae]

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 11, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

53. Taxons produisant du bois d'agar (*Aquilaria spp.* and *Gyrinops spp.*)

53.1 Application de la Convention aux taxons produisant du bois d'agar

et

53.2 Production durable de taxons produisant du bois d'agar (*Aquilaria spp.* and *Gyrinops spp.*)

Les points 53.1 et 53.2 de l'ordre du jour sont examinés conjointement. Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 21, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Les décisions 15.95 (Rev. CoP16) et 16.155 - 16.158 sont supprimées.

54. Napoléon (*Cheilinus undulatus*)

Les amendements proposés aux décisions 15.87, 16.139 et 16.140, et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 12, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

55. Ébènes (*Diospyros spp.*) et palissandres et bois de rose (*Dalbergia spp.*)

55.1 Plan d'action pour *Diospyros spp.* et *Dalbergia spp.*: rapport de Madagascar

et

55.2 Application de la Convention au commerce des ébènes (*Diospyros spp.*), et des palissandres et bois de rose (*Dalbergia spp.*) de Madagascar

Les points 55.1 et 55.2 de l'ordre du jour sont examinés conjointement. Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 9, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. I. Rec. 11, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. La décision 16.152 est supprimée.

56. Requins et raies (*Elasmobranchii spp.*)

56.1 Rapport du Secrétariat

et

56.2 Rapport du Comité pour les animaux

Les points 56.1 et 56.2 de l'ordre du jour sont examinés conjointement. Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 13, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Les décisions 16.128 et 16.129 sont supprimées.

57. Éléphants

57.1 Mise en œuvre de la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP16), Commerce de spécimens d'éléphants

57.2 Fermeture des marchés nationaux pour l'ivoire d'éléphant

et

57.3 Stocks d'ivoire : Proposition de révision de la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP16), Commerce de spécimens d'éléphants

Les points 57.1, 57.2, 57.3 de l'ordre du jour et les thèmes restants du point 27 sont examinés conjointement. Les amendements proposés à la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP16), *Commerce de spécimens d'éléphants* et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 6, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II. Rec. 11, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 14.78 (Rev. CoP16), 16.78 et 16.81 – 16.83 sont supprimées.

57.4 Commerce illégal d'éléphants vivants : Proposition de révision de la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP16), Commerce de spécimens d'éléphants

Les amendements proposés à la résolution Conf. 11.20, *Définition de l'expression 'destinataires appropriés et acceptables'*, et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 30 (Rev. 1), tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. II Rec. 13, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

57.5 Rapport sur le suivi de l'abattage illégal des éléphants (MIKE)

Il est pris note du document CoP17 Doc. 57.5 comme convenu par le Comité II.

57.6 Rapport sur le système d'information du commerce des éléphants (ETIS)

Il est pris note du document CoP17 Doc. 57.6 comme convenu par le Comité II.

58. Commerce international d'espèces d'*Encephalartos* spp.

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 23, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

59. Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*)

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 14, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. La décision 16.127 est supprimée.

60. Grands félins d'Asie (Felidae spp.)

60.1 Rapport du Comité permanent

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 10, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 16.68 à 16.70 sont supprimées.

60.2 Proposition de l'Inde

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 31, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

61. Grands singes (Hominidae spp.)

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 26, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. La décision 16.67 est supprimée.

62. Commerce international des essences de bois de rose [LEGUMINOSAE (Fabaceae)]

Le projet de décision figurant dans le document CoP17 Com. I. 23, qui a été accepté par le Comité I, est adopté.

63. Orientations pour déterminer les éventuels impacts du commerce des lycaons (*Lycaon pictus*) sur la conservation de l'espèce

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 28, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

64. Pangolins (*Manis* spp.)

Le projet de résolution et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 19, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 16.41 et 16.42 sont supprimées.

65. Conservation et commerce de bois de santal est-africain (*Osyris lanceolata*)

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 8, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Les décisions 16.153 et 16.154 sont supprimées.

66. Antilope du Tibet (*Pantholops hodgsonii*): mesures de lutte contre la fraude

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 42, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. La décision 16.94 est supprimée.

67. Prélèvement et commerce du prunier d'Afrique (*Prunus africana*)

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 22, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

68. Rhinocéros (Rhinocerotidae spp.)

Les amendements proposés à la Résolution Conf. 9.14 (Rev. CoP15), Conservation et commerce des *rhinocéros d'Asie et d'Afrique* et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 14, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Les décisions 16.84 - 16.92 sont supprimées.

69. Commerce illégal du Calao à casque rond (*Rhinoplax vigil*)

Le projet de résolution et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 6, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

70. Saiga (*Saiga* spp.)

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 27, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Les décisions 14.91 (Rev. CoP16), 14.93 (Rev. CoP16) et 16.95 à 16.101 sont supprimées.

71. Gestion du commerce et de la conservation des serpents (Serpentes spp.)

Le projet de résolution et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 1, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Les décisions 16.102 à 16.108 sont supprimées.

72. Coopération régionale sur la gestion et le commerce du lambi (*Strombus gigas*)

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 15, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Le Comité I a convenu de supprimer les décisions 16.141 - 16.148 et sa décision est adoptée.

73. Tortues terrestres et tortues d'eau douce (Testudines spp.)

Les projets de décisions figurant dans l'annexe 5 du document CoP17 Doc. 73 et les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. II. 15, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés. Le Comité II a convenu de supprimer les décisions 16.109 - 16.124 et sa décision est adoptée.

74. Acoupa de MacDonald - *Totoaba macdonaldi* – Possibilités de coopération internationale dans le cadre de la CITES

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 2 (Rev. 1), qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

75. Viande de brousse

75.1 Révision de la résolution Conf. 13.11, *Viande de brousse*

Les amendements proposés à la résolution Conf. 13.11, *Viande de brousse*, et le projet de décision figurant dans le document CoP17 Com. I. 17, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. La décision 16.149 est supprimée.

75.2 Rapport du groupe de travail d'Afrique centrale sur la viande de brousse

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 5, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Les décisions 14.73 et 14.74 (Rev. CoP16) sont supprimées.

76. Espèces d'arbres néotropicales

Le projet de décision et la révision de la décision 16.159 figurant dans le document CoP17 Doc. 76 qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. La décision 15.93 (Rev. CoP16) est supprimée.

77. Commerce international des espèces d'arbres africains

À projet de décision figurant dans le document CoP17 Com. I. 20 (Rev. 1) qui a été accepté par le Comité I, est adopté.

78. Partage des justifications et informations scientifiques écrites relatives aux avis de commerce non préjudiciable élaborés pour le commerce des espèces CITES

Les amendements proposés à la résolution Conf. 16.7, *Avis de commerce non préjudiciable*, figurant dans le document CoP17 Doc. 78, tels qu'amendés dans le compte rendu résumé CoP17 Com. I. Rec.5, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

79. Application de la *Vision de la stratégie CITES*

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 30, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

80. Annexe III de la CITES – une valeur ajoutée pour la conservation des espèces sauvages menacées ayant une répartition restreinte

Les projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 4 (Rev. 1), qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

81. Nomenclature normalisée

81.1 Nomenclature normalisée : Rapport du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes

Les modifications à la présentation des références de nomenclature figurant dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP16), ainsi que les changements proposés aux références de nomenclature dans les annexes 1 et 2 du document CoP17 Doc. 81.1, et sept projets de décisions figurant dans le document CoP17 Com. I. 24 (Rev. 1), qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

Le Comité décide que l'annexe à la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP16), *Nomenclature normalisée*, doit être modifiée pour tenir compte du fait que désormais, la référence taxonomique pour *Puma concolor* sera Wilson and Reeder (2005).

Les projets de décisions concernant la *CITES Cactaceae checklist* (3^e édition), figurant dans le document CoP17 Com. I 18, avec un amendement mineur expliqué dans le document CoP17 Com. I. Rec.11, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

81.2 Nomenclature normalisée pour *Hippocampus* spp.

Les projets de changements taxonomiques relatifs à *Hippocampus* spp. proposés dans le document CoP17 Doc. 81.2 (Rev. 1) qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés.

82. Examen périodique des annexes

82.1 Révision de la résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP16), Examen périodique des espèces inscrites aux Annexes I et II

Une révision à la résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP16), *Examen périodique des espèces inscrites aux Annexes I et II*, figurant dans le document CoP17 Com. I. 25, qui a été acceptée par le Comité I, est adoptée.

82.2 Examen des annexes : Felidae spp.

La décision 13.93 (Rev. CoP16) est supprimée.

83. Annotations

83.1 Rapport du Comité permanent

et

83.2 Annotations concernant les espèces inscrites aux annexes CITES : Rapport du groupe de travail

Ces deux points de l'ordre du jour sont examinés conjointement. Les amendements à la résolution Conf. 5.20 (Rev. CoP16), *Lignes directrices à l'intention du Secrétariat pour l'élaboration des recommandations prévues à l'Article XV*, à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP16), *Critères d'amendement des Annexes I et II*, à la résolution Conf. 9.25 (Rev. CoP16), *Inscription d'espèces à l'Annexe III* et à la résolution Conf. 11.21 (Rev. CoP16), *Utilisation des annotations dans les Annexes I et II* et les amendements aux décisions 16.162 et 16.163 figurant dans le document CoP17 Com II.39 qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

Les décisions 14.148 et 16.151 sont supprimées.

83.3 Annotations des orchidées de l'Annexe II

Deux projets de décisions, avec des amendements apportés par le Secrétariat comme décrit dans le document CoP17 Doc. 83.3, qui ont été acceptés par le Comité II, sont adoptés.

84. Mécanisme de prise de décisions pour un processus de commerce de l'ivoire

Le Président du Comité II fait observer qu'il présente les documents dans l'ordre dans lequel ils ont été discutés au Comité II.

84.2 Proposition du Bénin, du Burkina Faso, de l'Éthiopie, du Kenya, du Niger, de la République centrafricaine, du Sénégal et du Tchad

Après un vote, avec 44 voix en faveur, 45 contre et 11 abstentions, la recommandation figurant dans le paragraphe 15 du document CoP17 Doc. 84.2 n'a pas été acceptée au Comité II et elle est donc rejetée.

84.3 Proposition de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Zimbabwe

Après un vote au scrutin secret, avec 21 voix en faveur, 76 contre et 13 abstentions, la recommandation figurant au paragraphe 23 du document CoP17 Doc. 84.3, n'a pas été acceptée au Comité II et elle est donc rejetée.

84.1 Mécanisme de prise de décisions pour un processus de commerce de l'ivoire : Rapport du Comité permanent

Après un vote, avec 20 voix en faveur, 76 contre et 13 abstentions, la recommandation figurant dans le paragraphe 8 du document CoP17 Doc. 84.1 n'a pas été acceptée au Comité II et elle est donc rejetée.

85. Espèces éteintes ou peut-être éteintes

La révision de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP16), *Critères d'amendement des Annexes I et II* figurant dans le document CoP17 Com. I. 19 qui a été acceptée par le Comité I, est adoptée. Les décisions 16.164 et 16.165 sont supprimées.

86. Examen de la résolution Conf. 10.9, Examen des propositions de transfert de populations de l'éléphant d'Afrique de l'Annexe I à l'Annexe II

Les amendements à la décision 16.160 décrits dans le rapport résumé CoP17 Com. II. Rec. 4 (Rev. 1) ont été acceptés par le Comité II et sont adoptés.

87. Raies d'eau douce (Potamotrygonidae spp.)

Quatre projets de décisions contenus dans le document CoP17 Com. I. 16, qui ont été acceptés par le Comité I, sont adoptés. Les décisions 16.130 à 16.135 sont supprimées.

10. Rapports et recommandations des Comités

10.1 Comité permanent

10.1.2 Élection des nouveaux membres régionaux et membres régionaux suppléants

L'Australie, le Botswana, le Canada, la Colombie, le Koweït et la Norvège, en qualité de représentants régionaux au Comité permanent, annoncent que les Parties dont les noms figurent ci-dessous sont les nouveaux représentants régionaux et suppléants élus au Comité permanent:

Région	Représentant régional	Suppléant
Afrique	Congo Éthiopie Namibie Niger [représentant actuel]	Tchad Kenya Madagascar Maroc
Asie	Chine Koweït Indonésie [représentant actuel]	Japon République de Corée Népal
Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	Bahamas Pérou	République dominicaine Brésil
Europe	Hongrie [représentant actuel] Israël Portugal [représentant actuel] Fédération de Russie	Albanie Belgique [représentant suppléant actuel] Géorgie Pologne [représentant suppléant actuel]
Amérique du Nord	Canada	Mexique
Océanie	Nouvelle-Zélande	Australie

La Norvège explique que la région Europe a convenu que l'Albanie ne serait suppléante d'Israël que pour une seule période intersession.

Ces nominations sont confirmées.

10.2 Comité pour les animaux

10.2.2 Élection des nouveaux membres régionaux et membres régionaux suppléants

L'Australie, le Botswana, le Canada, la Colombie, le Koweït et la Norvège, en qualité de représentants régionaux au Comité permanent, annoncent que les Parties dont les noms figurent ci-dessous sont les nouveaux représentants régionaux et suppléants élus au Comité pour les animaux:

Région	Représentant régional	Suppléant
Afrique	M. Guy Appolinaire Mensah (Bénin) M. Pantaleon Mukasa Kasoma (Uganda)	M. Moustafa Fouda (Égypte) [suppléant actuel] M ^{me} Gladys Kalema-Zikusoka (Uganda) [suppléante actuelle]
Asie	M. Giyanto (Indonésie)	M. Asghar Mobaraki (Iran)
Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	Pas de changement	Pas de changement
Europe	M. Vincent Fleming (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)	
Amérique du Nord	M ^{me} Rosemarie Gnam (États-Unis d'Amérique)	M ^{me} Carolina Caceres (Canada)
Océanie	M. Hugh Robertson (Nouvelle-Zélande)	M. Troy Makan (Nouvelle-Zélande)

Ces nominations sont confirmées. Le remplacement de Mme Ute Grimm par M. Peter Paul van Dijk (Pays-Bas) comme spécialiste de la nomenclature zoologique est confirmé.

10.3 Comité pour les plantes

10.3.2 Élection des nouveaux membres régionaux et membres régionaux suppléants

L'Australie, le Botswana, le Canada, la Colombie, le Koweït et la Norvège, en qualité de représentants régionaux au Comité permanent, annoncent que les Parties dont les noms figurent ci-dessous sont les nouveaux représentants régionaux et suppléants élus au Comité pour les plantes:

Région	Représentant régional	Suppléant
Afrique	M. Ali Mahamane (Niger) M ^{me} Aurélie Flore Koumba Pambo (Gabon)	M ^{me} Kirsti Nghidinwa (Namibie) M ^{me} Beatrice Nangami Khayota (Kenya)
Asie	M. Byoung Yoon Lee (République de Corée)	M ^{me} Shereefa Al-Salem (Koweït)
Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	M. César Augusto Beltetón Chacón (Guatemala)	M ^{me} Delhy Basilia Albert Puentes (Cuba)
Europe	M. Maurizio Sajeva (Italie) [représentant actuel] M. Paulo Jose Da Luz Carmo (Portugal)	M ^{me} Ursula Moser (Suisse) M. David Kikodze (Géorgie)
Amérique du Nord	M ^{me} Adrienne Sinclair (Canada)	M ^{me} Maria Isabel Camarena Osorno (Mexique)
Océanie	M. Greg Leach de (Australie)	M. Marika Vuli Tuiwawa (Fidji)

Ces nominations sont confirmées.

Antigua-et-Barbuda estime que la représentation au sein des comités CITES semble être disproportionnellement favorable aux pays développés. Le Secrétariat répond que la répartition mondiale de la représentation au sein des régions CITES est décidée par la Conférence des Parties par l'intermédiaire de la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP16), *Constitution des comités*. La Présidente, prenant note de l'intervention d'Antigua-et-Barbuda, suggère que la question soit traitée durant la période intersessions.

88. Propositions d'amendements à l'Annexe I et à l'Annexe II

Ayant été acceptées par consensus au Comité I, les propositions suivantes sont adoptées: CoP17 Prop. 1, Prop. 5, Prop. 6, Prop. 9, Prop. 10, Prop. 12 et Prop. 13.

La Présidente du Comité I explique que la proposition CoP17 Prop. 2 a été acceptée par le Comité sous forme amendée, avec la suppression de l'annotation relative au quota zéro pour les spécimens de *Capra caucasica caucasica* prélevés dans la nature. Cette proposition est adoptée.

La Présidente du Comité I explique que la proposition CoP17 Prop. 3 a été acceptée par le Comité sous forme amendée, avec un amendement aux annexes CITES concernant les annotations 1, 2, 3, 4 et 5 aux populations de *Vicugna vicugna* de l'Annexe II. Cette proposition est acceptée à condition que les versions française et anglaise soient précisément alignées sur le texte original espagnol. Le texte de l'annotation se trouve dans le document CoP17 Com. I.7 (Rev.1). Cette proposition est adoptée.

La Présidente du Comité I explique que la proposition CoP17 Prop. 4 a été acceptée par le Comité sous forme amendée, avec six décisions figurant dans le document CoP17 Com. I 29. La proposition est adoptée.

La Présidente du Comité I explique que la proposition CoP17 Prop. 11 a été acceptée par le Comité, après un vote. La proposition CoP17 Prop. 11 est adoptée.

La Présidente du Comité I informe les Parties que la proposition CoP17 Prop. 8 a été retirée. Il est pris note de cette information.

La Présidente du Comité I annonce que les propositions CoP17 Prop. 7, Prop. 14, Prop. 15 et Prop. 16 ont été rejetées par le Comité, après un vote, et ces propositions sont donc rejetées.

La séance est levée à 11h35.